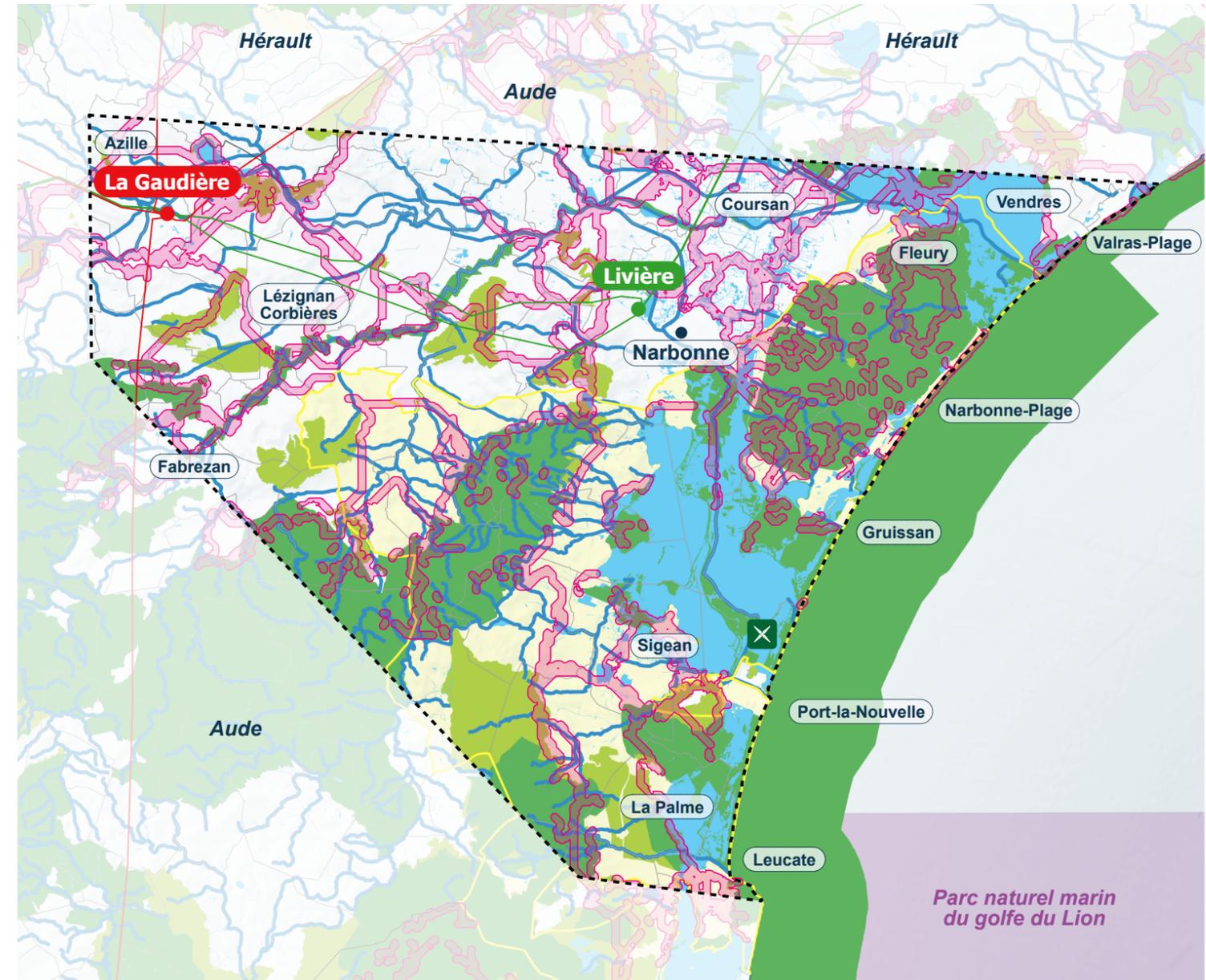
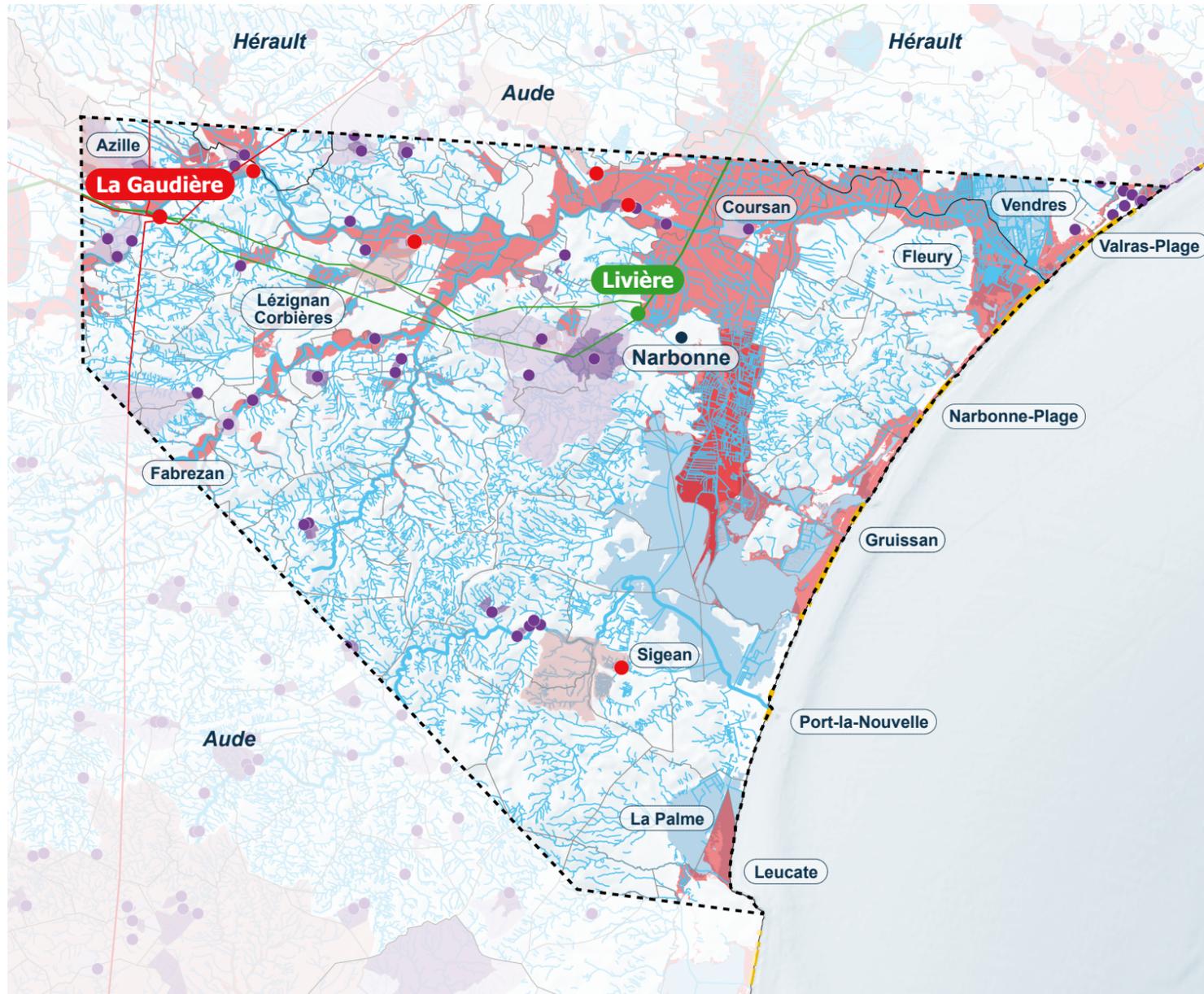




Ateliers cartographiques - Zone d'étude B du raccordement à terre

Synthèse des enjeux du milieu physique

Synthèse des enjeux du milieu naturel



Système de coordonnées : EPSG 3857 (pseudo-mercator)
Réalisation : Cerema - Octobre 2021



Milieu physique

- Cours d'eau
- Zones inondables ou potentiellement inondables où les constructions sont interdites
- Recul entre 0 et 3 m/an
- Captages en eau potable prioritaires
- Captages en eau potable
- Périmètres de protection immédiats/rapprochés/éloignés
- Aires d'alimentation des captages en eau potable prioritaires

Zone d'étude

- Zone d'étude pour le raccordement à terre

Réseau RTE existant

- | | | |
|--------|------------------|---------------------|
| Postes | Lignes aériennes | Lignes souterraines |
| 400 kV | 400 kV | 400 kV |
| 225 kV | 225 kV | 225 kV |

Limites administratives

- Limite de département
- Limite de commune

Milieu naturel

- Milieux de très forte sensibilité (zones humides, milieux saumâtres...)
- Milieux de forte sensibilité
- Milieux de sensibilité modérée
- Parc naturel régional
- Corridor écologique surfacique
- Cours d'eau d'intérêt écologique
- Réserve naturelle régionale
- Parc naturel marin

Sources
Cours d'eau : IGN (BD TOPO) - Zones inondables : DREAL Occitanie - Recul du trait de côte : Cerema (Indicateur national d'érosion côtière)
Captages en eau potable : ARS Occitanie - Périmètres de protection : ARS Occitanie - Aires d'alimentation de captages : OIEau / OFB

Sources
Zones humides : DREAL Occitanie - Inventaires et espaces protégés : MNHN (Inventaire national du patrimoine naturel)
Corridors écologiques et cours d'eau d'intérêt écologique : DREAL Occitanie (SRCE arrêté le 20 novembre 2015)5